

AE Oddo Emerging Income

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo Emerging Income**. Ce FCP est un "fonds de fonds".

Le FCP a pour politique d'investissement de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indice de référence composé à 30% de l'indice MSCI Equity Emerging Markets Free en US dollars dividendes nets réinvestis, converti en euros, et 70% de l'indice J.P. Morgan Emerging Markets Bond Index Global (EMBIG) en US dollars coupons réinvestis, convertis en euros.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1 2 3 4 **5** 6 7

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

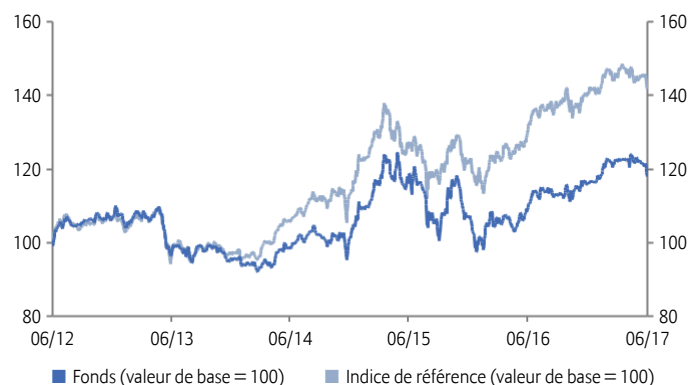
Le fonds présente un niveau de risque élevé dû à l'allocation flexible de ses investissements :

- 1) de 0% à 100% dans des OPCVM d'obligations de la zone des marchés émergents émis par des entités publiques ou privées,
- 2) de 0% à 100% dans des OPCVM d'actions de la zone des marchés émergents.

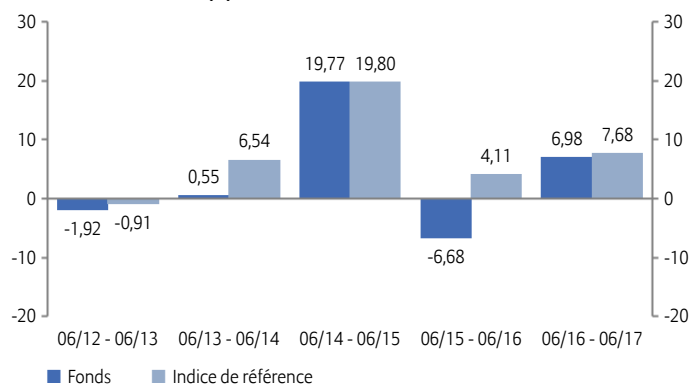
Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	1,69	-3,28	-3,72	1,69	6,98	19,56	6,14	17,91	3,35	15,13	-11,38	7,49	4,95	8,15	34,96 €
Indice de référence	1,07	-1,47	-3,57	1,07	7,68	34,30	10,33	41,79	7,23	16,52	-9,34	17,71	7,72	14,28	

Evolution VNI sur 5 ans¹



Performance annuelle (%)¹



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-4,19	-3,88
Alpha (%)	-0,43	-0,32
Bêta	1,15	1,04
Coefficient de corrélation	0,89	0,90
Ratio d'information	-0,77	-0,84
Ratio de Sharpe	0,54	0,33
Ratio de Treynor	0,06	0,03
Tracking error (%)	5,44	4,64
Volatilité (%)	11,71	10,44

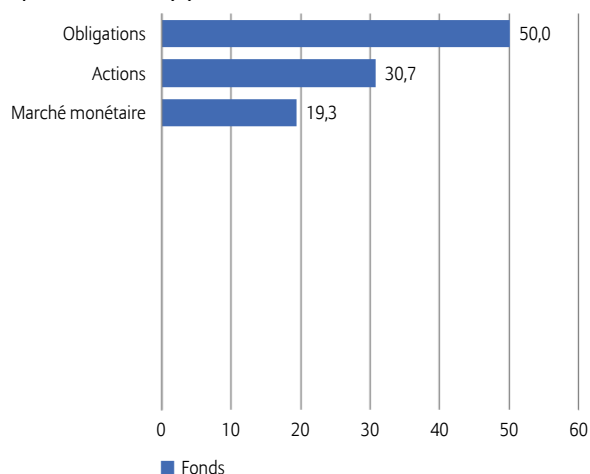
Notation Morningstar™
Oddo Emerging Income



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/05/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

Répartition par classe d'actif (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Euro Fx Curr Fut Sep17	-20,82
Ishares Jpm Emerg Mrkt Bond	17,95
Us 10Yr Note (Cbt)Sep17	-12,16
Edr Fund-Emerg Bonds-K Usdh	9,06
Ishares Msci Ac Far East Xjp	8,97
Dbx Csi 300	7,51
Jpmorgan F-Em Mar Lo C C-A\$A	7,19
Ing L Renta-Em Mk Db Hc-Ic\$	5,64
Gs Emrg Mkt Debt Pt-Base Usd	5,28
Petercam L- Bds Emk Sustan-F	4,91
Total	33,53

Opportunités

- + Allocation flexible entre actions et taux qui vise à saisir le potentiel des zones émergentes à forte croissance.
- + Mise en œuvre de stratégies de couverture visant à protéger le fonds lors des périodes de turbulences importantes.

Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés émergents.
- Pertes potentielles dues à l'engagement sur des instruments financiers à terme.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	30% MSCI Emerging Markets Free + 70% JP Morgan EMBI Global Composite
Société de gestion	Oddo Meriten Asset Management
Date de création	13/09/2010



Gestionnaires de fonds

Yann Lepape & Antoine Byjani

Commentaire du gestionnaire

Début juin, nous attendions une Banque centrale européenne (BCE) un peu moins accommodante, actant plus énergiquement tout en restant extrêmement prudente le renforcement du rebond macroéconomique en cours, non seulement dans la zone euro, mais aussi globalement. Nous avons eu tort, et il a fallu attendre la fin du mois pour que ce signal soit donné.

Le discours de Mario Draghi lors de la conférence annuelle de la BCE à Sintra nous paraît d'autant plus significatif et potentiellement impactant, que les autres « grands » banquiers centraux sont synchrones. Autrement dit, il est dorénavant certain que les politiques monétaires seront à l'avenir moins accommodantes. Dans la mesure où les anticipations des investisseurs se situent actuellement en deçà des indications données par les instituts d'émission, très explicitement aux Etats-Unis, de l'accélération plus ou moins forte de la reflation dépendra le point où marchés de taux et banques centrales se rejoindront, avec plus ou moins de volatilité en perspective.

La rotation géographique de la croissance mondiale s'observe comme attendu : accélération aux Etats-Unis et ralentissement en Chine, mais avec une zone euro qui continue d'accélérer. Coté bonnes nouvelles toujours, on constate un rebond des indicateurs d'offre en Asie émergente dès le mois de mai, ce qui signifierait que le ralentissement chinois serait moins fort qu'attendu. Coté mauvaises nouvelles, la réaction négative du pétrole à l'accord de l'OPEP, mais surtout la « sous performance » de l'inflation core, constituent deux points à surveiller particulièrement, même si les banquiers centraux considèrent la faiblesse actuelle de la dynamique des prix comme transitoire. Au final, beaucoup dépendra des ménages américains qui, depuis quelques trimestres, épargnent « un peu trop » au regard de leur comportement historique à ce stade du cycle.

Mais place dorénavant à la saison des résultats, pour laquelle la grande majorité des analystes est plutôt optimiste. Et espérons donc que les warnings tous récents de Schaeffler et Bayer ne furent que des épiphénomènes.

En juin, les deux classes d'actifs affichent, en euros, des performances négatives : -0,6% pour les actions, et -1,8% pour la dette en devises fortes.

Deux erreurs d'analyse ont conduit à la sous performance du fonds : d'abord, nous pensions fin mai être à l'aune d'une correction significative et avons très nettement sous pondéré les actions. Ensuite, nous attendions une BCE plus agressive qu'elle ne l'a été début juin – et étions très surpondérés euro. Comme il arrive lorsque des positions se sont retrouvées à contre marchés, elles ont été coupées au mauvais moment.

Actuellement, nous avons des positions autour de l'indice de référence coté actions, et sous pondérées coté dette, par crainte d'une hausse trop rapide des rendements souverains dans les pays développés.

CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT

Depuis le 1er juillet 2016, l'exigence d'exposition minimale à hauteur de 20% sur les marchés d'actions a été supprimé. Dorénavant, le fonds pourra être exposé aux marchés d'actions, de taux et monétaires de 0% jusqu'à 100%.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo Meriten Asset Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. www.oddomeriten.eu

